



Mercedes-Benz

Communiqué de presse
3 juin 2024

francis.michel@mercedes-benz.com

Nouvelle Classe V : une inédite version essence



La Classe V restylée intègre désormais également en France une version V 300 dotée d'un deux litres turbo essence de 231 ch.

Dotée d'un couple maximal de 370 Nm, cette version complète les [3 versions diesel V 220d, 250d et 300d](#) de respectivement 163, 190 et 237 ch. **Inauguré par la Classe E en 2021**, le bloc de 1999 cm³ dispose d'une **hybridation légère** grâce à un alterno-démarrreur 48V intégré au moteur. Le réseau de bord de 48 volts permet à l'alterno-démarrreur d'assurer une **fonction boost** générant jusqu'à 20 ch et 200 Nm supplémentaires.

Quatre cylindres *high tech*

Baptisé M 254, le bloc adopte le système CAMTRONIC (commande de distribution variable de la course des soupapes), des cylindres répondant à la technologie CONICSHAPE® (réduction du frottement des pistons), un revêtement NANOSLIDE® (réduction des frottements à l'intérieur du moteur, contribuant à abaisser consommation de carburant et émissions de CO₂) et des arbres d'équilibrage Lancaster. A noter que **la partie électrique ne peut pas propulser le véhicule de manière autonome**. C'est une assistance du moteur thermique lors, par exemple, du démarrage du véhicule ou lors des variations de charge.

Comme pour les versions diesel, la puissance est transmise par la **boîte automatique 9 G-TRONIC** uniquement en version propulsion (pas de transmission intégrale 4MATIC possible). Cette Classe V 300d n'existe pas en version courte et n'est donc proposée qu'en **version longue (5,14 m) ou extra-longue (5,37 m)**. Consommations annoncées : de **8,9 à 11,3 l/100km** et émissions de CO₂ allant de **204 à 257 g/km** en cycle mixte WLTP.

Tarifs France clés en mains: à partir de **72 845 € TTC clés en mains** (V 300 STYLE Longue)

Plus d'informations sur les pages [produit](#).

NB : concernant le malus, la loi de finances 2024 permet aux familles de 3 enfants et plus de dégrèver 20 grammes de CO₂ par enfant (et 200 kg par enfant pour la taxe au poids). Pour les professionnels, un abattement de 80 grammes pour les véhicules de huit places ou plus s'applique ainsi qu'un abattement de 500 kg sur la taxe au poids.